

# L'histoire de l'écriture

## De la parole à l'écriture

On peut supposer que l'homme s'est mis à réfléchir très tôt sur le langage car il possède la **faculté de symboliser et d'abstractiser**. Même si le langage est parole avant d'être écriture, chacun sait que l'écriture est un formidable moyen de **fixer** le langage et la pensée.

**1- Définition** : par **écriture**, nous pouvons entendre tout **système visuel** permettant de **représenter le langage articulé** : écriture manuscrite, imprimerie, traitement informatique...

Par **écriture** nous entendons aussi un système de représentation graphique d'une **langue**, au moyen de **signes** inscrits ou dessinés sur un support, et qui permet l'échange d'informations sans le support de la **voix**.

**2- Les foyers de l'écriture** : on compte quatre « foyers de civilisations » : -en **Égypte** de 3400 av. J.-C.,

-en **Mésopotamie** (les tablettes des cités d'Uruk datent de 3300 av. J.-C.),

-en **Chine** vers 1400/1200 av. J.-C. et

-en **Amérique centrale** vers 1200 av. J.-C.

### 3- Les 3 grands systèmes d'écritures ou logogrammes

**3-1- Les systèmes pictographiques** : dans ces systèmes, **chaque signe représente un objet** (on parle alors de \***pictogramme**)

**Principe de la pictographie** : la première manière de représenter le langage consiste à représenter l'objet que le langage évoque au moyen d'une image. **C'est une écriture synthétique** : elle consiste en des signes ou des groupes de signes représentant un objet du monde extra-linguistique.

### Remarque

Dans les panneaux du code de la route ou dans les signaux urbains, il est fait usage de ce qu'on appelle les **pictogrammes** : de petits tableaux simplifiés de la chose évoquée : l'issue de secours (homme qui court), le tournant en épingle à cheveux, le dos d'âne....

**3-2- Le système idéographique : avec les hiéroglyphes égyptiens (-3500ans) et les idéogrammes chinois (-2850ans)**, apparaît un système de représentation qui ne renvoie plus à des situations d'ensemble, mais à des unités minimales de sens : **les mots**. On évoque un objet ou une idée de manière plus stylisée (un \*idéogramme). **Ex** : le chinois et le japonais.

Remarque 1 : le gros inconvénient est le grand nombre d'unités graphiques nécessaires pour représenter des chose ou des idées différentes. Cela exige des **milliers de signes** et un long apprentissage. Ce système charge la mémoire d'un nombre prodigieux de formes même si les Chinois ont tenté de la styliser, d'en simplifier les traits.

Remarque 2 : l'écriture chinoise est utilisée actuellement par un cinquième de l'humanité. C'est la seule écriture de ce type qui s'est maintenue jusqu'à l'époque actuelle. Pour en savoir plus sur la langue chinoise :

Du pictogramme : 王, *wáng*, « le Roi, l'Empereur » ; le premier trait horizontal du bas symbolise la Terre, celui du milieu les Hommes et êtres vivants, et le dernier vers le haut symbolise les Dieux et le ciel. D'après le sinogramme, l'Empereur n'est autre que la relation, le lien entre les Dieux et la Terre, puisque lui est symbolisé par le trait vertical qui relie tous ces éléments.

à l'idéogramme : clair » ou « lumineux » sera composé du pictogramme simple du soleil et celui de la lune (日+月), ce qui donnera 明, *míng*, donc une notion de clair, lumineux

et aux **idéo-phonogrammes** qui sont des caractères composés d'une clé, et d'un élément graphique, servant à rendre un son. Cette dernière catégorie est de loin la plus nombreuse. Partant de la \*clé (= radical) 口, *kǒu*, « bouche », et lui ajoutant le pictogramme 马/馬, *mǎ*, « cheval », on obtient l'idéo-phonogramme 吗/嗎, *má*, particule grammaticale marquant l'interrogation, et dont le seul rapport avec le cheval est la prononciation

Remarque 3 :

Publié à une époque tout à fait récente, le Grand dictionnaire de la langue chinoise compte quant à lui plus de 56 000 caractères et est ainsi devenu le dictionnaire qui recueille, jusqu'à présent, le plus grand nombre de caractères chinois. Dans les dictionnaires, chaque caractère comporte un élément identifié comme "clé". Il existe un lexique de 214 clés sémantiques, classées par "traits", qui servent à classer tous les caractères. Certains caractères comprennent plus d'une clé, mais même en ce cas, il existe une clé désignée comme "la" clé de référence pour retrouver ce caractère dans un dictionnaire :

- En premier, identifier la clé du caractère que l'on recherche, par exemple 好.
- Cette clé peut être retrouvée parmi les 214 clés standard, rangée en ordre croissant du nombre de traits.

Remarque 4 : Il existe de **40 000 à plus de 60 000 idéogrammes** si l'on prend en considération leur nombre sur la durée totale d'existence de l'écriture chinoise ; le chinois courant requiert la connaissance de 3 000 à 5 000 idéogrammes et le japonais de 2 000 à 3 000 signes (adaptation de l'écriture chinoise propagée par les bouddhistes au Vème siècle). 1500 idéogrammes suffisent pour lire le journal en chinois.

Le système des pictogrammes crée une écriture que l'on appelle **synthétique**

Le système idéographique crée une écriture que l'on appelle **analytique**

### **3-3- Les écritures phonétiques**

**3-3-1- Les systèmes syllabiques** : dans ces systèmes, chaque **signe représente une syllabe**. Une écriture syllabique exige en moyenne **80 à 120 signes**.

**Ex** : le chypriote ancien, \*l'amharique (d'Ethiopie), le **cherokee** (Oklahoma et Caroline du Nord) et le kana japonais.

**Note : la langue araméenne.** Les langues sémitiques sont un groupe de langues parlées dès l'Antiquité au Moyen-Orient, au Proche-Orient et en Afrique du Nord. Ces langues sont qualifiées de « sémitiques » depuis 1781, d'après le nom biblique de Sem, fils de Noé. Elles forment une des branches de la famille des langues dites aussi afro-asiatiques répandues de la moitié nord de l'Afrique jusqu'au Moyen-Orient

Remarque 1 : \***Le syllabaire des Phéniciens** (-1500ans) fait état d'un système de représentation où il y a rupture entre les **unités de sens** ( le monde extralinguistique, les événements) et les **symboles**. On parle alors de **graphèmes** ; chacun d'eux désignant un groupe non signifiant de segments, par exemple, des sons consonantiques.

alphabets : un graphème = une lettre (ou un digramme , un trigramme) = un phonème

- ami = 3 graphèmes , 3 phonèmes
- eau = 1 trigramme (3 graphèmes, 1 phonème)

Remarque 2 : le lien qui s'est progressivement établi entre la **chaîne parlée** et l'**écriture** est sans doute à l'origine des descriptions de certaines **propriétés articulatoires** des sons du langage. C'est ainsi que l'on retrouve, parmi les démonstrations d'écriture syllabique, la **grammaire de Panini** (-500ans) qui propose une description très détaillée du Sanskrit en termes articulatoires

**3-3-2- Les systèmes alphabétiques** : dans ces systèmes, un symbole réfère à un son vocalique ou consonantique de la langue: chaque symbole reproduit un son de la langue parlée. Grâce aux multiples combinaisons possibles, une **trentaine de signes** maximum sont nécessaires pour rendre compte d'une langue. Le lien entre l'écrit et l'oral se limite strictement à **associer un symbole à un son**

## L'alphabet latin

L'alphabet latin qui constitue la principale écriture dans les pays occidentaux est né en Italie aux alentours du VI<sup>ème</sup> siècle avant J-C. L'alphabet phénicien (1500 avant J-C) est le précurseur de l'écriture alphabétique grecque puis latine.

### Le IX<sup>ème</sup> siècle :

Les carolingiens ont affiché une volonté de simplifier et d'unifier l'écriture dans tout le royaume aboutit, après un lent processus, à imposer la minuscule caroline dans toute l'Europe occidentale dès le second quart du IX<sup>e</sup> siècle. Ils ont créé la caroline : c'est une écriture régulière et arrondie où chaque lettre est dessinée selon un *ductus* (= un tracé) bien défini, qui respecte l'équilibre entre le corps de la lettre et les traits montants ou descendants (= les hastes en latin). C'est une écriture cursive.

L'alphabet phonétique est le plus achevé, le plus économique, le plus pratique et le plus simple en même temps que la plus performante forme d'écriture. Il a subi au cours des âges quelques aménagements concernant surtout les signes de renfort (les accents, la cédille, le tilde) et la ponctuation.

Chaque langue a aménagé l'alphabet latin selon son système linguistique, en ajoutant des lettres et des signes diacritiques \*, comme dans le vietnamien ou le turc.

Outre le W qui n'existe pas du tout, les deux lettres absentes, sont le J (I en latin) et le U (V en latin), le G a été créé à partir du C et vers le I<sup>er</sup> siècle av. J.-C., on a emprunté directement au grec les lettres X, Y et Z.

Un signe diacritique : signe qui accompagne une lettre pour modifier sa valeur phonétique (noël, relire et réfléchir, ambiguïté...) ou pour éviter les ambiguïtés de homographes (sur et sûr, mur et mûr, à et a, la et là...).

Cf M. Yaguello, *Histoire de lettres*.

Remarque 1 : cette écriture unique et universelle a atteint une perfection inégalée vers le milieu du IX<sup>e</sup> siècle, dans les magnifiques bibles produites par le *scriptorium* (= atelier des copistes) de l'abbaye de Saint-Martin de Tours.

Remarque 2 : l'alphabet latin, comme la majorité de ceux issus de l'alphabet grec, est bicaméral. On utilise deux graphies pour chaque graphème (ou *lettre*), l'une dite minuscule, l'autre majuscule : a et A (c'est une écriture qui oppose deux œils (=les hauteurs des lettres) de format différents pour chaque caractère)

Remarque 3 : l'alphabet note les sons, L'API note les phonèmes, c'est-à-dire les unités phoniques pertinentes dans chaque langue. Il existe 37 phonèmes dans la langue et 26 lettres dans l'alphabet. Ces alphabets notent les voyelles et les consonnes par des signes séparés.

#### 4- L'écriture et la langue

Pour la langue française, le code hérité du latin et qui était adéquat pour cette langue ne l'a jamais été pour le français et a été d'entrée du bricolage. Toutefois, telle qu'elle est, l'orthographe structure notre appréhension du langage dans la mesure où elle nous oblige

- à opérer un découpage,
- à rendre tangible le caractère discret (discontinu) du mot,
- à préciser les homophonies,
- à surmonter les différentes prononciations

Le code graphique, en s'éloignant du code oral en est venu à constituer un code autonome qui a donné naissance à une longue tradition de jeux verbaux graphiques qui jouent avec la lettre sans se soucier du son.

Cf : M. Yaguello, *Alice au pays du langage*.

-l'écriture abécédaire (LCMAV : le chien mange avidement Victor)

-le lipogramme = enlever une lettre (G. Pérec, *La disparition*, 1969) : « Là où nous vivions jadis, il n'y avait ni autos, ni taxis, ni autobus : nous allions parfois, mon cousin m'accompagnait, voir Linda qui habitait dans un canton voisin. Mais, n'ayant pas d'autos, il nous fallait courir tout au long du parcours

-l'anacyclique (mots qui se lisent indifféremment de gauche à droite) : « élu par cette crapule »

-les anagrammes : soigneur/ guérison, vigneron/ ivrogne

Par contre les jeux de mots suivants jouent avec le code oral :

-le calembour (=calembredaine + bourde) fondé sur l'homonymie, l'homophonie ou la paronymie : « notre but est atteint comme la tarte du même nom » (tarte Tatin/ P. Geluck), « aux sombres héros de l'amer » (Noir Désir)..

-la charade (charrar = causer en prov.) : devinette qui combine jeux de mots et phonétique :

- Mon premier ouvre les portes,
- Mon second se boit,
- Mon troisième garde les moutons,
- Jules César aime bien mon tout.
- Solution : *clé - eau - pâtre* → *Cléopâtre*.

-le rébus (<res): consiste à créer une suite de plusieurs dessins, qui une fois interprétés, donnent les syllabes permettant de découvrir une phrase ou un mot :

6 = sans souci

100

-le contrepét (<contrepéter>): permutation de phonèmes ou de syllabes : la rue du Quai.

